

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
**Du Mardi 11 février 2020**
**Année scolaire : 2019 - 2020**
**Numéro de séance : 3**
**Date de convocation : 03/02/2020**
**Présidence de M. Joël MAILLOT**
**Quorum : 16 (30 membres)**
**Nombre des présents en début de séance : 19**

Membres présents : M. Maillot - M. Leconte - M. Gamore - M. Clos-Arceuduc - Mme Thiers - M. Coste - Mme Guérin  
 Mme Jonas - M. Leneyle - M. Loche – M. Menant - M. Moulain - Mme Pizano - Mme Biousse - Mme Davin  
 Mme Michel Hourdiarne - Mme Hass - Mme Betch - M. Coufourier

Membres excusés : Mme Brunel-Maillet - M. Lanfray – Mme Dechazeron - Mme Torlet - Mme Seghrouchni  
 Mme Vignon - M. Couderc

Sommaire des questions traitées	Décision Avis (A) Vote (V) Extrait (E) Motion (M)	Numéro d'acte	Pièces jointes
			désignation
1. Ordre du jour	V		
2. Approbation du procès-verbal du C.A. du 19 novembre 2019	V		
3. Voyage	V	A TR N° 43	
4. Conventions et contrats :			
4-1 Convention sortie Font d'Urle			
Intervenant audio-visuel	V	A TR N°44	
Intervenant accompagnement en montagne	V	A TR N°45	
4-2 Convention « femmes ici et ailleurs »	V	A TR N°46	
4-3 Convention annuelle d'utilisation de la piscine Aloha	V	A TR N°47	
4-4 Convention d'occupation précaire d'un logement	V	A TR N°48	
4-5 Convention avec l'IFSI	V	A NTR N°49	
4-6 Convention avec la Sauvegarde 26	V	A NTR N°50	
4-7 Convention avec le SESSAD	V	A NTR N°51	
4-8 Convention avec le collège Europa	V	A NTR N°52	
4-9 Convention de mise à disposition du bois du lion	V	A TR N°53	
5. Don		A TR N°54	
6. Dotation Globale			MOTION
Informations du chef d'établissement			

### Points préliminaires :

- ◆ Monsieur Maillot, Principal, confirme que le quorum (mini 15/29) est atteint et déclare la séance ouverte à 17h35.
- ◆ 19 votants
- ◆ Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Jonas

Avant de débiter la séance, M. Maillot remercie l'ensemble des membres présents.

### 1. Ordre du jour du CA du mardi 11 Février 2020 :

#### Ordre du jour modifié :

- 1 Ordre du jour
- 2 Compte rendu du CA du 19 novembre 2019
- 3 Voyage
- 4 Conventions et contrats
- 5 Don
- 6 Dotation Globale
- 7 Questions diverses : aucune question déposée  
Informations du chef d'établissement

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

L'ordre du jour **est adopté**.

### 2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 novembre 2019

M. Maillot, demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques concernant ce procès-verbal. Les représentants des élèves font remarquer qu'ils n'ont pas reçu le compte-rendu, ils acceptent cependant que celui-ci soit présenté pour être adopté par le CA.  
Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2019 :

Votants : 19	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 3
--------------	-----------	------------	----------------

Le procès-verbal **est approuvé**.

### 3. Voyage

Présentation du budget et des modalités d'organisation du voyage à Font d'Urle.  
Date : 25 et 26 mai 2020 – Classe de 6<sup>o</sup>1  
Part fixe de participation des familles : 40,00€ - Aide du FSE.

Mise au vote de la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Font d'Urle :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte n° A TR-CA 19-20 - n°43</b>			

Le conseil d'administration **donne son accord** sur la programmation et les modalités de financement du voyage.

#### 4. Contrats et conventions

4-1 Conventions impliquant un intervenant extérieur dans le cadre de la sortie à Font d'Urle  
*Pour la mise à disposition de deux intervenants extérieurs au cours de la sortie scolaire de la 6<sup>ème</sup> SEGPA encadrée par une enseignante de la classe. Cette sortie ayant lieu les 25 et 26 mai à Fond d'Urle.*

Convention pour un intervenant dans le domaine audio-vidéo (506€) :

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte n° A TR-CA 19-20 - n°44</b>			

La signature de cette convention **est approuvée.**

Convention pour un intervenant dans le domaine de l'accompagnement en montagne (250€) :

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte n° A TR-CA 19-20 - n°45</b>			

La signature de cette convention **est approuvée.**

4-2 Convention impliquant un intervenant extérieur dans le cadre du projet libre Artistes en résidence

Pour la mise à disposition d'un intervenant de l'association « Femmes Ici et Ailleurs ». L'intervention aura lieu le 26 mars, auprès de 3 classe de 4<sup>ème</sup>, dans le cadre du projet libre Artistes en résidence (conseil départemental) pour un montant de 720.00 euros.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte n° A TR-CA 19-20 - n°46</b>			

La signature de cette convention **est approuvée.**

4-3 Convention annuelle d'utilisation de la piscine Aloha

Convention détaillant les modalités de mise à disposition par la communauté d'agglomération « Montélimar-Agglomération » des équipements sportifs du centre aquatique Aloha.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte n° A TR-CA 19-20 - n°47</b>			

La signature de cette convention **est approuvée.**

4-4 Convention d'occupation précaire d'un logement de Monod

La proposition de convention fait suite au séisme du 11 novembre afin de permettre le relogement temporaire d'un personnel.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° A TR CA 19-20 - N°48</b>			

4 La signature de cette convention **est approuvée.**

#### 4-5 Convention de stage avec l'IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers)

Convention permettant aux élèves de l'IFSI de mettre en place une intervention de sensibilisation au harcèlement auprès d'une classe de SEGPA.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° AN TR CA 19-20 - N° 49</b>			

Le conseil d'administration **accepte** l'intervention d'étudiants en soins infirmiers de l'IFSI et ainsi la signature de la convention.

#### 4-6 Convention partenariale avec la Sauvegarde 26

Suivi des jeunes en dehors du cadre scolaire. Aide à la mise en place de mesures alternatives à la sanction, mesures de responsabilisation.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° AN TR CA 19-20 - N° 50</b>			

La signature de cette convention **est approuvée**.

#### 4-7 Convention de coopération avec le SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)

On signale également la mise en place d'une salle ZEN.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° AN TR CA 19-20 - N° 51</b>			

La signature de cette convention **est approuvée**.

#### 4-8 Convention de scolarité partagée pour élève allophone

Convention avec le collège Europa pour permettre l'accueil des élèves concernés par les cours de FLE.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° AN TR CA 19-20 - N° 52</b>			

La signature de cette convention **est approuvée**.

#### 4-9 Convention de mise à disposition du bois du lion

Convention de mise à disposition du centre aéré permettant l'utilisation du bois du lion dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

Mise au vote de la convention :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° A TR CA 19-20 - N°53</b>			

La signature de cette convention **est approuvée**.

## 5. Don

Le FSE propose un don de 2532€ pour subventionner :

Le voyage en Angleterre : 1590€

Le voyage à Paris : 750€

Le voyage à Fond d'Urle : 192€

Mise au vote du don de 2532€ :

<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Délibération enregistrée sous l'acte - n° AN TR CA 19-20 - N° 54</b>			

Le don **est accepté** par le conseil d'administration

## 6. Dotation globale

M. le Principal présente la dotation globale et la structure prévisionnelle de rentrée scolaire 2020

-effectifs prévisionnels : 758 élèves

dont 103 en SEGPA pour 7 divisions

165 en 6<sup>ème</sup> pour 6 divisions

179 en 5<sup>ème</sup> pour 6 divisions

149 en 4<sup>ème</sup> pour 5 divisions

162 en 3<sup>ème</sup> pour 6 divisions

-dotation : 978h dont 910,5 HP et 59,5 HSA auxquelles s'ajoutent 8IMP.

Les enseignants interviennent. Ils trouvent ces conditions de rentrées inacceptables. Déjà les conditions de rentrée 2019 était très compliquées avec des classes surchargées mais ils considèrent que la prochaine est pire.

Les classes encore plus lourdes sans oublier des conditions de travail très difficile dans des espaces inappropriés : salle de classe trop petite (capacité d'accueil initiale pour 14-26 élèves), l'installation d'algécos vétustes et très inconfortables. Sans oublier d'une manière plus générale la cours de récréation qui devient également trop petite et pourrait, l'insuffisance de personnel de surveillance, administratif et d'entretien (installation de locaux supplémentaires plus difficile à entretenir à moyen constant). L'exaspération de l'ensemble du personnel monte et devant cette situation où leurs inquiétudes ne sont pas prises en compte, les représentants des personnels d'enseignement et de surveillance élus souhaitent déposer une Motion. (document joint à ce compte-rendu)

Un représentant fait lecture de cette motion. Il demande ensuite que celle-ci soit votée.

<b>Votants : 14</b>	<b>Pour : 14</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

La motion est adoptée à l'unanimité des membres élus.

Les membres élus évoquent également qu'un mouvement de grève et une alerte des médias aura lieu durant la semaine à venir.

### Informations du Chef d'établissement

Le lycée des Catalins viendra présenter aux élèves de 3<sup>ème</sup> l'ensemble des formations proposées mardi 18 février.

Les proviseurs des lycées voisins : LAB, Catalins, EREA Protes du Soleil et X. Mallet viendront présenter, mardi 10 mars à 18h, aux parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> les spécificités de leurs établissements et répondront aux questions.

Les oraux de 3<sup>ème</sup> ont débuté ce matin et se poursuivront jeudi. L'équipe de direction souhaite remercier vivement l'ensemble des parents et des partenaires professionnels qui ont accepté de participer aux jurys.

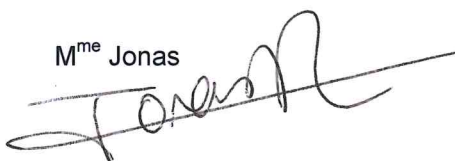
Un groupe de 7 élèves de 3<sup>ème</sup> sont inscrits au concours de la résistance et de la déportation en catégorie « devoir individuel collège ». Les épreuves individuelles ont lieu le vendredi 27 mars (rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique - durée : 2 heures).

Le prochain conseil d'administration consacré principalement au compte financier aura lieu le mardi 31 mars à 17h30.


Les membres de droit refusent de participer à ce vote.

Fin de séance à 18h45.

Le secrétaire de séance

M<sup>me</sup> Jonas  


Le Président de séance,

  
J. Maillot

## **Motion sur la dotation – Collège Monod CA du 11 février 2020**

Le CA du collège Monod prenant connaissance du projet de dotation globale allouée au collège pour la prochaine année scolaire manifeste sa profonde indignation face aux conditions qui pourraient être celles de la rentrée 2020.

Cette dotation prévoit des effectifs de 27,5 élèves par classe pour le niveau de 6<sup>e</sup>, 29,8 pour le niveau 5<sup>e</sup>, 29,8 pour celui de 4<sup>e</sup> et de 27 pour les 3<sup>e</sup>.

Ces niveaux d'effectifs dépassent encore ceux que nous déplorons depuis la rentrée 2019 qui déjà étaient totalement inédits par leur ampleur. Aujourd'hui ils font du collège Monod le plus mal doté du département en terme d'effectifs.

Pourtant le collège Monod relève d'une situation particulière du fait de l'accueil en son sein de nombreux élèves issus de familles défavorisées ce qui le place au 11<sup>e</sup> rang des 37 collèges du département selon les chiffres fournis par l'institution elle-même. A cela s'ajoute bien évidemment l'accueil de 7 classes de SEGPA ainsi que de deux classes ULIS dont certains élèves bénéficient d'un dispositif d'inclusion.

C'est d'ailleurs parce qu'il reconnaissait cette réalité que M. le DASEN, s'adressant aux personnels du collège inquiets, leur avait promis d'en tenir compte pour la dotation suivante.

C'est pourquoi le CA s'étonne de ces prévisions et demande instamment à la Direction Départementale de l'Education Nationale de revoir ces prévisions et d'accéder à la demande de création de 3 classes supplémentaires pour les niveaux de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.